



## RAPPORT ANNUEL

Conseil d'établissement

École Notre-Dame



## INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

*En vertu des articles 82 et 110.4 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), le rapport annuel (RA) du conseil d'établissement dresse le bilan de ses activités en présentant notamment les décisions prises par le conseil en application de cette loi et les résultats obtenus au terme de ces activités.*

*Conformément à l'article 457.6 de la LIP, le ministre peut, par règlement, prévoir les renseignements que doit contenir le RA d'un conseil d'établissement ainsi que la forme de ce rapport. Les établissements visés doivent utiliser le présent gabarit.*

*En vertu de l'article 82 de la LIP, le conseil d'établissement transmet une copie de son RA au centre de services scolaire.*

### **Présentation à la population**

*Conformément à l'article 83 de la LIP, le conseil d'établissement informe annuellement les parents ainsi que la communauté que sert l'école des services qu'elle offre et leur rend compte de leur qualité. Il est suggéré de déposer le rapport annuel sur la page Web de l'établissement.*

## MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE du conseil d'établissement

Au courant de la dernière année, nous avons eu l'occasion de nous pencher sur l'avenir de l'école Notre-Dame... Toujours dans l'incertitude de ce qu'advientra l'école, le personnel a su tenir le phare en offrant le meilleur d'eux pour nos enfants! Malgré l'état actuel du nombre d'élèves, l'école reste tout de même ouverte pour l'année 2023-2024. Au nom des membres du conseil d'établissement, je souligne que de maintenir une école ouverte avec 9 élèves (prédiction de juin 2023) dans une seule classe, est une décision que nous questionnons et qui nous inquiète. Cependant, je souhaite bonne continuité à l'école pour la prochaine année.

### Portrait de l'établissement

L'école Notre-Dame est située dans la partie centrale du territoire du Centre de services scolaire des Chic-Chocs. Quatre villages sont desservis sur ce territoire de 16 kilomètres. Au début de l'année 22-23, l'école comptait 18 élèves répartis de cette façon : 9 élèves dans la classe de maternelle, 1<sup>re</sup>- 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année et 9 élèves dans la classe de 4<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année. Différents projets et plusieurs activités ont eu lieu en collaboration avec la communauté et les différentes ressources comme le Village en Chanson de Petite-Vallée qui propose une offre culturelle variée. Durant l'année scolaire, 2 élèves ont déménagé et durant l'été, 6 demandes de transfert vers l'école voisine ont été acceptées.

**Marielle Boulet**  
**Présidente du conseil d'établissement**

## Table des matières

1. Présentation du conseil d'établissement .....	5
1.1 Liste des membres du conseil d'établissement.....	5
2. Bilan des activités du conseil d'établissement .....	5
2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement.....	5
2.2 Activités réalisées et décisions prises.....	6
2.3 Résultats obtenus.....	7

## 1. Présentation du conseil d'établissement

### 1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre <small>(ex. : parent, personnel scolaire et fonction au conseil)</small>
Boulet, Marielle	Membre parent et présidente du conseil d'établissement, 1ere année de son mandat
Côté, Vicky	Membre parent, 1ere année de son mandat
Vallerand, Marie-Josée	Membre parent, 2° année de son mandat
Coulombe, Valérie	Représentante du personnel de soutien, 1ere année de son mandat
Bernier, Aurélie	Représentante du personnel enseignant, 1ere année de son mandat
Côté, Suzelle	Représentante du personnel enseignant, 1ere année de son mandat
Cloutier, Joanie	Directrice de l'école

## 2. Bilan des activités du conseil d'établissement

### 2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date <small>(jour-mois-année)</small>	Type de séance <small>préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.</small>
14 septembre 2022	Assemblée annuelle des parents (formation du conseil d'établissement)
26 octobre 2022	1ere séance ordinaire
7 décembre 2022	2° séance ordinaire
8 février 2023	3° séance ordinaire
3 mai 2023	4° séance ordinaire
20 juin 2023	5° séance ordinaire
7 septembre 2023	6° séance ordinaire

## 2.2 Activités réalisées et décisions prises



Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
<b>Pouvoirs généraux</b>			
Adoption du projet éducatif <sup>1</sup>	Octobre 2022 Février 2023	Suivi (actualisation)	Rappel et évaluation des objectifs et des moyens mis en place
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	Octobre 2022	Adoption	
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	Octobre 2022	Approuve	
Approbation des contributions financières exigées	Mai 2023	Approuve	
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	Mai 2023	Consultation	La direction propose au nom du personnel.
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	Mai 2023	Approuve	
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde			<b>Ne s'applique pas à l'école</b>
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire	En tout temps	Consultation	Sujets abordés : la sécurité autour de l'établissement et dans les stationnements, l'embellissement de la cour d'école, l'offre alimentaire et les collations, les habitudes de vie des élèves
Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)	En tout temps	Consultation	<b>Ne s'applique pas en 22-23</b>
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement	En tout temps	Consultation	À chaque séance, la direction fait un suivi sur la clientèle qui est en baisse.
Consultation sur les critères de sélection de la direction	En tout temps	Consultation	<b>Ne s'applique pas en 22-23</b>
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	Septembre 2022	Informe	La direction informe les membres lorsqu'il y a interruption d'un service pour différentes raisons (ex : arrêt maladie d'un professionnel).
Transmission de documents à l'intention des parents	En tout temps	Consultation	
<b>Pouvoirs liés aux services éducatifs</b>			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	Décembre 2022	Approuve	
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	Mai 2023	Consultation	La direction soumet au conseil d'établissement les propositions des enseignants avant de les approuver.
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et contenus des programmes d'études	Décembre 2022	Approuve	
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)	Octobre 2022	Approuve	La direction partage avec le conseil d'établissement le document « instruction annuelle » de l'année en cours.
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	Décembre 2022	Approuve	


<sup>1</sup> D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions à réaliser.





Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	Octobre 2022 Mai 2023	Approuve	La direction soumet au conseil d'établissement une liste d'activités nécessitant un changement d'horaire pour qu'elles soient préautorisées pour l'année scolaire et les informe en cas d'ajout ou de modification.
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)			<b>Ne s'applique pas en 22-23</b>
Consultation des parents	En tout temps	Consultation	
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	En tout temps	Consultation	La direction ou le personnel, au nom du conseil d'établissement, consulte les élèves pour connaître leur avis sur les activités proposées.
<b>Pouvoirs liés aux services extrascolaires</b>			
Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	En tout temps	Consultation et informe	À chaque séance, le personnel fait un suivi les activités parascolaires offertes.
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme	En tout temps	Consultation	<b>Ne s'applique pas en 22-23</b>
<b>Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles</b>			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	En tout temps	Approuve	
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	En tout temps	Informe	À chaque séance, la direction fait un suivi des sommes restantes et informe les membres des dépenses qui sont à venir lorsque possible.
Adoption du budget annuel de l'établissement	Juin 2023	Adopte	
<b>Autres activités réalisées (ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)</b>			






## 2.3 Résultats obtenus


Voici la reddition de compte quant à la dernière année de mise en œuvre du projet éducatif de l'école :

<b>La réussite éducative</b>					
<b>Améliorer la maîtrise des compétences « Écrire » et « Lire »</b>					
Objectif	Situation de départ	Résultats visés 2023	Reddition de compte Juin 2023		
			Indicateur	Résultat	
Augmenter le taux de réussite à l'épreuve ministérielle en écriture, de tous les élèves de 4 <sup>e</sup> année.	100% des élèves en 2015-2016 et 100% des élèves en 2016-2017	Que le taux de réussite soit maintenu	Le taux de réussite (d'Vision)	100% (Au sommaire) Les épreuves de juin 2023 ont eu lieu. Il y avait seulement un élève en 4 <sup>e</sup> année.	

Hausser la moyenne des élèves ayant un PI, à l'épreuve ministérielle en écriture de la 6 <sup>e</sup> année du primaire.	Les moyennes des élèves ayant un PI à l'épreuve ministérielle en écriture, 6 <sup>e</sup> année : 2015-2016 : 68% 2017-2018 : 64,6%	Que la moyenne soit supérieure à celle de 2017-2018	Le taux de réussite (d'Vision)	Les épreuves de juin 2023 ont eu lieu. Il y avait seulement un élève de 6 <sup>e</sup> année ayant un plan d'intervention.	
--	--	---	--------------------------------	--	---

<b>Des apprentissages durables tout au long de la vie</b>					
<b>Favoriser le développement de la compétence numérique chez les élèves</b>					
Objectif	Situation de départ	Résultats visés 2023	Reddition de compte Juin 2023		  
			Indicateur	Résultat	
Augmenter l'utilisation des outils numériques lors des situations d'apprentissage.	Le numérique est une préoccupation pour l'ensemble du milieu scolaire. Cependant, il n'y a aucune consignation des actions pour développer l'aspect numérique dans l'école.	Au moins une action/étape par membre du personnel	Le nombre d'activités pédagogiques bonifiées avec les outils numériques	Les mesures liées à la COVID nous ont obligées à utiliser davantage les outils technologiques. Les élèves sont maintenant capables d'utiliser des documents « partagés ».	

<b>L'environnement socio-éducatif</b>					
<b>Un milieu de vie et d'apprentissage innovant, stimulant, bienveillant et sécuritaire</b>					
Objectif	Situation de départ	Résultats visés 2023	Reddition de compte Juin 2023		  
			Indicateur	Résultat	
Mettre en place des actions probantes, soutenues et concertées permettant de développer des comportements bienveillants à l'école.	La bienveillance est une préoccupation pour l'ensemble du milieu scolaire. Il n'y a cependant aucune consignation des actions en lien avec bien-être des élèves à l'école.	Au moins une action par membre du personnel	Le nombre d'actions mises en place par chacun des membres du personnel.	Nous voyons des pratiques innovantes, des actions stimulantes, bienveillante et sécuritaire	
Faire bouger les élèves du primaire 60 minutes par jour.	Pour l'instant les élèves ont 35 minutes par jour.	60 minutes par jour	Le nombre de minutes d'activités physiques par jour	40 minutes / jour et plus lors des journées ayant des midis-sport	

Légende :  Résultats visés en 2023 atteints  Résultats visés en 2023 en voie d'être atteints  Écart important avec les résultats visés en 2023

En ce qui concerne les autres sujets traités compris dans les pouvoirs généraux comme la mise en œuvre du plan de lutte contre l'intimidation et la violence (PAV) et des règles de conduite et des mesures de sécurité s'est très bien déroulée. Nous avons vécu seulement une situation d'intimidation rapportée et grâce à la procédure du PAV, la situation s'est réglée et la communication entre les différents acteurs a été un succès. De plus, nous avons eu la chance d'accueillir les pompiers de la municipalité lors d'une pratique d'évacuation. Ils n'étaient pas disponibles les années auparavant par manque d'effectif.



Les membres du conseil d'établissement ont été fréquemment consultés sur différents sujets comme : la sécurité autour de l'établissement et dans les stationnements, l'embellissement de la cour d'école, l'offre alimentaire et les collations, les habitudes de vie des élèves. Tous ont partagé leur avis et ont pu faire des propositions. Puisque nous sommes un petit milieu, la communication avec les parents a toujours été bonne et efficace. Les membres parents sont à l'aise avec le fait d'approuver une liste de sorties préautorisées pour éviter à la direction de faire une demande à chaque activité. Un suivi leur est fait à chaque séance.

De beaux partenariats ont aussi eu lieu avec la communauté, comme avec le Village en chanson de Petite-Vallée. Nous avons accepté de prêter tous les locaux de notre école pour le projet de la Petite École de la chanson afin d'héberger environ 200 élèves durant la journée du spectacle qui a eu lieu en juin 2023.